

ASSURANCE RESPONSABILITÉ ET RISQUES ANNEXES

Formulaire de déclaration du risque

AVERTISSEMENT

Le présent questionnaire ne constitue pas un engagement à souscrire un contrat d'assurance et reste strictement confidentiel.

Le soussigné déclare :

- que les réponses ci-après sont à sa connaissance exactes,
- avoir été informé qu'elles constituent les éléments d'appréciation du risque nécessaires à la fixation des primes et dont l'inexactitude serait susceptible de modifier les engagements de l'assureur (cf. articles du Code des assurances ci-dessous).

Le soussigné ne peut être engagé au-delà des réponses apportées à ce questionnaire.

Les assureurs peuvent demander tous renseignements complémentaires et, dès lors, reconnaissent avoir une connaissance suffisante du risque à garantir.

Article L. 113-8 du Code des assurances

Indépendamment des causes ordinaires de nullité, et sous réserve des dispositions de l'article L. 132-26, le contrat d'assurance est nul en cas de réticence ou de fausse déclaration intentionnelle de la part de l'assuré, quand cette réticence ou cette fausse déclaration change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'assureur, alors même que le risque omis ou dénaturé par l'assuré a été sans influence sur le sinistre.

Les primes payées demeurent alors acquises à l'assureur, qui a droit au paiement de toutes les primes échues à titre de dommages et intérêts.

Article L113-9 du Code des assurances

L'omission ou la déclaration inexacte de la part de l'assuré dont la mauvaise foi n'est pas établie n'entraîne pas la nullité de l'assurance.

Si elle est constatée avant tout sinistre, l'assureur a le droit soit de maintenir le contrat, moyennant une augmentation de prime acceptée par l'assuré, soit de résilier le contrat dix jours après notification adressée à l'assuré par lettre recommandée, en restituant la portion de la prime payée pour le temps où l'assurance ne court plus.

Dans le cas où la constatation n'a lieu qu'après un sinistre, l'indemnité est réduite en proportion du taux des primes payées par rapport au taux des primes qui auraient été dues, si les risques avaient été complètement et exactement déclarés.

Nom et adresse du souscripteur :

Commune de Sens-de-Bretagne, 9 place de la mairie 35490 Sens-de-Bretagne

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

SOUSCRIPTEUR - ASSURÉ(S)

Le contrat doit-il être souscrit pour des organismes satellites du souscripteur ?

NON

Si OUI, lesquels ?

		Montant des rémunérations €	Nombre d'administrateurs
CCAS	OUI / NON		
Caisse des écoles	OUI / NON		
Autre à préciser	OUI / NON		

Si le contrat doit être souscrit pour le compte du CCAS, questionnaire complémentaire à demander à la société PROTECTAS.

DONNÉES CHIFFRÉES

Nombre d'habitants :

2 649 habitants

Si la collectivité a une vocation saisonnière, indiquer la variation de la population :

habitants

Effectif total, tous personnels et statuts confondus, y compris personnels contractuels	25
Montant en € des traitements annuels du personnel hors charges sociales, budget principal et budgets annexes (comptes 641)	625 000 €
Nombre de conseillers municipaux	23
Nomenclature budgétaire utilisée	M57

Montant en € du budget de fonctionnement section dépenses, budget principal et budgets annexes		
N-2	N-1	Prévisionnel N (année en cours)
1 848 990.82	2 430 668.92	2 793 703.27

Montant en € du budget d'investissement, budget principal et budgets annexes		
N-2	N-1	Prévisionnel N (année en cours)
744 542.18	687 934.52	996 828.85

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Donner la liste des EPCI dont le souscripteur est membre et des services ou compétences concédés ou transférés.

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (CCVIA) : transfert de différentes compétences intercommunales, notamment développement économique, aménagement de l'espace, collecte et traitement des déchets, eau potable, GEMAPI, assainissement non collectif et, depuis le 1er janvier 2026, assainissement collectif, voirie d'intérêt communautaire, environnement, mobilité, politique du logement et du cadre de vie, petite enfance/jeunesse, tourisme, culture, action sociale, réseaux de communications électroniques et accueil des gens du voyage.

Syndicat départemental d'énergie 35 (SDE35) : compétence relative à l'électricité et à la distribution publique d'énergie, ainsi que certaines compétences optionnelles, notamment l'éclairage public.

RESPONSABILITÉ DU FAIT DES BIENS

IMMEUBLES

Surface totale des immeubles dont le souscripteur est propriétaire ou qu'il occupe à quelque titre que ce soit :

2405.73 m²

Existe-t-il des ERP (Etablissements Recevant du Public) susceptibles d'accueillir plus de 5 000 personnes ?

NON

Si OUI, en préciser le nom, la nature et la capacité **et transmettre le dernier avis de la commission de sécurité.**

BIENS SPÉCIFIQUES

Compléter les tableaux ci-après.

		Exploitation par personne morale distincte du souscripteur	Nom de cette personne morale le cas échéant	Renonciation à recours contre cette personne morale
Barrages	NON	OUI / NON		OUI / NON
Téléphériques ou engins de remontées mécaniques	NON	OUI / NON		OUI / NON
Chemins de fer funiculaires ou à crémaillères	NON	OUI / NON		OUI / NON
Tramways	NON	OUI / NON		OUI / NON
Matériels roulants ferroviaires autres que tramways	NON	OUI / NON		OUI / NON
Installations ferroviaires, voies ferrées	NON	OUI / NON		OUI / NON

Observations complémentaires :

Si le souscripteur est propriétaire de barrages d'une hauteur de plus de 15 mètres ou de téléphériques ou engins de remontées mécaniques, questionnaire complémentaire à demander à la Société PROTECTAS.

Ponts basculants ou levants	NON
Grues sur pneus	NON
Grues sur rails	NON
Grues fixées au sol	NON
Digues	NON
Ecluses	NON
Bacs	NON
Plans d'eau	OUI
Forêts	OUI / NON
Drones	NON
Embarcations de plus de 10 personnes	NON

En cas de réponse positive à l'une des questions ci-avant, donner la liste et les caractéristiques principales (nombre de ponts basculants ou levants, nombre de grues, nombre et longueur des digues, nombre d'écluses, nombre de bacs, superficie des plans d'eau et des forêts, poids et classification des drones, etc.)

Plan d'eau (étang communal) < 1ha (11 000 m²)

Bois de la martinais 5.9 ha

RESPONSABILITÉ DU FAIT DES ACTIVITÉS

ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Crèches

CONCERNÉ /

Nombre de crèches :	1
Nombre d'enfants reçus par jour :	20

Santé

Personnel médical ou assimilé

Le souscripteur emploie-t-il du personnel médical ou assimilé ?

NON

Si OUI, détailler les fonctions exercées et le nombre de personnes.

Fonctions	Nombre

Vaccinations

NON CONCERNÉ

Type de vaccin	Nombre réalisé sur la dernière année

Dépistage

NON CONCERNÉ

Type de dépistage	Nombre réalisé sur la dernière année

Matériel de radiographie

Le souscripteur utilise-t-il des matériels de radiographie médicale ou assimilés ?

NON

Si OUI, indiquer la nature de ces matériels.

--

Actes médicaux pratiqués

Les gynécologues effectuent-ils des suivis de grossesse au-delà du 6 ^e mois ?	OUI / NON		
Les gynécologues procèdent-ils à la pose d'implants contraceptifs ?	OUI / NON	Si OUI nombre par an	
Les gynécologues pratiquent-ils des IVG médicamenteuses ?	OUI / NON	Si OUI nombre par an	
Les gynécologues pratiquent-ils des IVG invasives ?	OUI / NON	Si OUI nombre par an	
Les radiologues réalisent-ils des échographies fœtales ?	OUI / NON	Si OUI, au-delà du 6 ^e mois ?	OUI / NON
Les radiologues interprètent-ils des échographies qu'ils réalisent ?	OUI / NON		
Les radiologues interprètent-ils des échographies réalisées par d'autres praticiens ?	OUI / NON		
Des médecins pratiquent-ils des anesthésies locales ?	OUI / NON		
Des médecins pratiquent-ils des anesthésies générales ?	OUI / NON	Si OUI nombre par an	
Des médecins pratiquent-ils des actes de chirurgie (autres que ceux pratiqués par les chirurgiens-dentistes, stomatologues, orthodontistes) ?	OUI / NON	Si OUI lesquels ?	
Des médecins pratiquent-ils des actes de chirurgie dentaire ?	OUI / NON		

FORMATION - ENSEIGNEMENT

CONCERNÉ /

Nombre d'écoles à la charge du souscripteur :	2
Nombre d'élèves accueillis :	250
Nombre de repas journaliers servis par les cantines :	180
Surface totale développée de l'ensemble des bâtiments scolaires (approximation 10 %) en m ² :	1300 m ²
Les locaux scolaires appartenant au département ou à la région sont-ils utilisés par le souscripteur pour l'organisation d'activités à caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif hors des heures d'enseignement ?	NON
Le souscripteur a-t-il passé une convention avec le département ou la région pour que lui soit transférée la responsabilité de la construction, de l'équipement et du fonctionnement d'un collège, d'un lycée ou d'un établissement d'éducation spéciale ?	NON

CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

Culture

Bibliothèques

CONCERNÉ /

Nombre d'établissements :	1
Nombre de personnes affectées à leur exploitation :	1

Musées

NON CONCERNÉ

Nombre d'établissements :	
Nombre de personnes affectées à leur exploitation :	

Salles de spectacles

NON CONCERNÉ

Désignation	Capacité d'accueil
Centre culturel	<200

Etablissements d'enseignement culturel

NON CONCERNÉ

Etablissement d'enseignement public de musique ?	NON
Etablissement d'enseignement public de danse ?	NON
Etablissement d'enseignement public d'art ?	NON

Sports

Manifestations sportives

Existe-t-il des manifestations sportives soumises à autorisation préfectorale (autres que cyclistes et pédestres) ?

OUI

Donner ci-après la liste de ces manifestations.

Tournois de football

Stades, gymnases et établissements sportifs couverts ou avec tribunes

CONCERNÉ

Désignation	Capacité d'accueil
Stade de la madeleine	<100
Stade Emile Logeais	<100
Salle de sport	<100
Salle multisport	<100

Piscines, centres aquatiques

NON CONCERNÉ

Désignation	Capacité d'accueil	Recette annuelle €

Patinoires **NON CONCERNÉ**

Désignation	Capacité d'accueil	Recette annuelle €

Loisirs

Camping - Caravaning

NON CONCERNÉ

Désignation	Capacité d'accueil	Propriétaire exploitant	Recette annuelle en € (si propriétaire exploitant)
		OUI / NON	
		OUI / NON	
		OUI / NON	

Casinos ou salles de jeux

NON CONCERNÉ

Désignation	Propriétaire exploitant	Recette annuelle € (si propriétaire exploitant)
	OUI / NON	
	OUI / NON	
	OUI / NON	

Salles des fêtes, maisons de jeunes, de quartiers ou assimilées

CONCERNÉ /

Nombre :	4
Capacité des plus importantes :	500

Colonies de vacances ou centres aérés, centres de loisirs

CONCERNÉ

Nombre d'enfants par an :	250
---------------------------	-----

Fêtes coutumières, spectacles « son et lumière », feux d'artifices, etc. habituellement organisés dans l'année par la collectivité ou avec son concours

Nature	Importance	Durée
Feux artifice	haute	1h00
Fest'ypes		1 week-end
Fete de la musique		18h00- 2h00

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, INFRASTRUCTURES, TRANSPORT, LOGEMENT ET HABITAT

Abattoirs

NON CONCERNÉ

Existe-t-il une station de traitement des eaux résiduelles ?

NON

Montant de la recette annuelle :

€

L'abattoir est-il classé ICPE ?

OUI / NON

Si OUI, préciser le régime :

Déclaration / Enregistrement / Autorisation

Si régime d'autorisation, questionnaire complémentaire à renseigner.

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

Voirie

NON CONCERNÉ

Longueur du réseau en km :	52
Nombre de tunnels :	
Nombre de ponts :	

Le souscripteur exerce-t-il une compétence « sentiers de randonnée » ?

NON

Si OUI, longueur approximative des chemins :

km

Gaz

Production

NON CONCERNÉ

Donner le descriptif de la ou des installation(s) de production :

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Distribution

NON CONCERNÉ

Date d'installation du réseau :	
Longueur du réseau en km :	
Montant de la recette annuelle :	

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée :

- **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**
- le souscripteur conserve-t-il la responsabilité de la propriété du réseau ?

OUI / NON

Electricité

Production

NON CONCERNÉ

Donner ci-après le descriptif de la ou des installation(s) de production :

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Distribution

NON CONCERNÉ

Date d'installation du réseau :	
Longueur du réseau en km :	
Montant de la recette annuelle :	

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée :

- **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**
- le souscripteur conserve-t-il la responsabilité de la propriété du réseau ?

OUI / NON

Transports

Transport scolaire

NON CONCERNÉ

Le souscripteur est-il organisateur de plein droit ?	NON
Le souscripteur est-il organisateur secondaire ?	NON
Le service est-il géré en régie ?	NON
Nombre d'enfants transportés	NON

Autres transports

--

Logement

NON CONCERNÉ

Le souscripteur a-t-il défini un programme local de l'habitat déterminant les opérations prioritaires ?

OUI / NON

Si oui, le décrire ci-après.

Urbanisme

CONCERNÉ /

Le souscripteur est-il doté d'un P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) ou d'un P.L.U. (Programme Local d'Urbanisme) ?

OUI

Le souscripteur a-t-il délégué sa compétence pour statuer à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ?

OUI

Le souscripteur a-t-il délégué sa compétence pour les tâches matérielles d'instruction des actes ?

OUI

Si OUI, la compétence est-elle déléguée :

à une autre collectivité territoriale ?	NON
à un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ?	OUI
à un autre établissement public ?	NON
aux services de l'Etat dans le département ?	NON

Le souscripteur procède-t-il à l'instruction technique de dossiers pour le compte d'autres communes ?

NON

Si OUI, préciser lesquelles.

Pour chacune des trois dernières années, quel a été le nombre :

	Année N-1	Année N-2	Année N-3
--	-----------	-----------	-----------

de permis de construire délivrés ?			
de logements ayant fait l'objet de permis de construire ?			
d'autres autorisations et actes relatifs à l'occupation ou l'utilisation des sols délivrés ?			

ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères

Collecte

NON CONCERNÉ

Nombre de véhicules affectés :

véhicules

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Traitement

NON CONCERNÉ

Existe-t-il des déchèteries soumises à déclaration ou enregistrement au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, les lister ci-après en précisant pour chacune son mode d'exploitation (gestion directe : régie dotée de la seule autonomie financière / régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique ou gestion déléguée : concession / affermage / régie intéressée).

Désignation / localisation	Mode de gestion	Régime
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Existe-t-il des déchèteries soumises à autorisation préfectorale au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

Existe-t-il des centres d'enfouissement des déchets soumis à déclaration ou enregistrement au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, les lister ci-après en précisant pour chacune son mode d'exploitation (gestion directe : régie dotée de la seule autonomie financière / régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique ou gestion déléguée : concession / affermage / régie intéressée).

Désignation / localisation	Mode de gestion	Régime
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Existe-t-il des centres d'enfouissement des déchets soumis à autorisation préfectorale au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

Existe-t-il des usines d'incinération des déchets soumises à déclaration ou enregistrement au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, les lister ci-après en précisant pour chacune son mode d'exploitation (gestion directe : régie dotée de la seule autonomie financière / régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique ou gestion déléguée : concession / affermage / régie intéressée).

Désignation / localisation	Mode de gestion	Régime
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Existe-t-il des usines d'incinération des déchets soumises à autorisation préfectorale au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

Eau potable

Production

NON CONCERNÉ

Existe-t-il des installations de production soumises à déclaration ou enregistrement au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Donner le descriptif de cette(ces) installation(s) de production et préciser son régime (déclaration ou enregistrement) :

--

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Existe-t-il des installations de production soumises à autorisation préfectorale au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

Distribution

NON CONCERNÉ

Date d'installation du réseau :	
Longueur du réseau en km :	
Montant de la recette annuelle en € :	

Existe-t-il des réseaux en PVC posés avant 1980 ?

OUI / NON

Si OUI, des investigations sont-elles menées sur la présence de chlorure de vinyle monomère (CVM) ?

OUI / NON

Si OUI, est-il procédé au remplacement du linéaire pour effacer le risque ?

OUI / NON

Est-il procédé à la recherche des composés perfluorés ?

OUI / NON

En cas de risque pour la santé, le souscripteur est-il en liaison avec l'ARS pour diffuser des recommandations d'usage à la population ?

OUI / NON

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée :

- **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**
- le souscripteur conserve-t-il la responsabilité de la propriété du réseau ?

OUI / NON

Assainissement

Collecte

NON CONCERNÉ

Compléter le tableau ci-après.

Date d'installation du réseau :	
Longueur du réseau en km :	

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée :

- **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**
- le souscripteur conserve-t-il la responsabilité de la propriété du réseau ?

OUI / NON

Station d'épuration ou de traitement des eaux usées

NON CONCERNÉ

Existe-t-il des stations d'épuration ou de traitement soumises à déclaration ou enregistrement au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Compléter pour chacune de ces stations dont le souscripteur est propriétaire exploitant le tableau ci-après.

Localisation	
Origine des eaux	Ménagères / industrielles
Capacité de l'ouvrage	
Volume des eaux déversés	
Lieu de déversement des eaux	
Nombre d'habitants desservis	
Régime	Déclaration / Enregistrement

Compléter pour chacune de ces stations dont le souscripteur est propriétaire non exploitant le tableau ci-après.

Localisation	
Origine des eaux	Ménagères / industrielles
Capacité de l'ouvrage	
Volume des eaux déversés	
Lieu de déversement des eaux	
Nombre d'habitants desservis	
Régime	Déclaration / Enregistrement
Mode de gestion	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Existe-t-il des stations d'épuration ou de traitement soumises à autorisation préfectorale au titre de l'article L. 511-1 du code de l'environnement (ICPE) ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

SPANC

Le souscripteur exerce-t-il la compétence SPANC de vérification des installations d'assainissement non-collectif ?

NON

Si OUI, les opérations de vérification sont-elles faites directement par les services du souscripteur ?

OUI / NON

Si NON, identité de la tierce personne qui effectue les vérifications :

SÉCURITÉ

Le souscripteur dispose-t-il d'une fourrière automobile ?

NON

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

Le souscripteur dispose-t-il d'un corps de police municipal ?

OUI / NON

Si OUI, nombre de fonctionnaires de police :

fonctionnaires

SERVICES INFORMATIQUES

Le souscripteur dispose-t-il de services informatiques ?

NON

Si OUI, exécutent-ils des prestations pour le compte de tiers ?

OUI / NON

Pour le compte d'entreprises industrielles ou commerciales	OUI / NON
Pour le compte d'autres collectivités ou établissements publics	OUI / NON
Montant des recettes annuelles en € :	

RISQUES SPÉCIFIQUES

PORTS

Port de commerce

NON CONCERNÉ

Capacité d'accueil du port :			
Embarcations de servitude ?	OUI / NON	Si OUI nombre	
Zones de manutention avec réparation ou non ?	OUI / NON	Si OUI importance	
Poste de ravitaillement en carburant ?	OUI / NON		

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Port de plaisance

NON CONCERNÉ

Capacité d'accueil du port :			
Embarcations de servitude ?	OUI / NON	Si OUI nombre	
Zones de manutention avec réparation ou non ?	OUI / NON	Si OUI importance	
Poste de ravitaillement en carburant ?	OUI / NON		

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Port de pêcheNON CONCERNÉ

Capacité d'accueil du port :			
Embarcations de servitude ?	OUI / NON	Si OUI nombre	
Zones de manutention avec réparation ou non ?	OUI / NON	Si OUI importance	
Poste de ravitaillement en carburant ?	OUI / NON		

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	SI OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

INSTALLATIONS CLASSÉES

Existe-t-il des installations classées fixes autres que celles précédemment mentionnées relevant des articles L. 511-1 et suivants du Code de l'environnement (ICPE) ? (par exemple ateliers de réparation et d'entretien de véhicules, stockage ou distribution d'hydrocarbures, installations de chauffage par géothermie haute température, etc.)

OUI

Certaines de ces installations sont-elles soumises à déclaration ou enregistrement ?

NON

Si OUI, lister toutes les installations dont le souscripteur est propriétaire exploitant.

Nature / désignation	Adresse	Régime
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement

ainsi que toutes les installations dont le souscripteur est propriétaire non exploitant.

Nature / désignation	Adresse	Régime
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement
		Déclaration / Enregistrement

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

Certaines de ces installations sont-elles soumises à autorisation préfectorale ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à renseigner.

RAYONNEMENTS IONISANTS

Le souscripteur possède-t-il ou utilise-t-il des sources de rayonnements ionisants ?
Matériel de sondage des sols (gammadensimètre), matériel de radiologie, etc.

NON

Si OUI, certaines de ces sources nécessitent-elles une autorisation de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ?

OUI / NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à demander à la Société PROTECTAS.

AÉRODROME

NON CONCERNÉ

Compléter le tableau ci-après.

Affectation :	Civile / militaire
Ouverture à la circulation aérienne publique :	OUI / NON
Classement :	A / B / C / D / E

Préciser le mode d'exploitation.

Directe	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Régie dotée de la seule autonomie financière / Régie dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique
Déléguée	OUI / NON	Si OUI, préciser :	Concession / Affermage / Régie intéressée

En cas de gestion déléguée, **joindre la clause assurance de la convention ou du contrat.**

En cas de gestion directe, questionnaire complémentaire à demander à la société PROTECTAS.

CONSTRUCTION

Maîtrise d'ouvrage

Préciser la nature et le montant du chantier le plus important réalisé au cours des 3 dernières années.

RENOVATION DE L ECOLE

Maîtrise d'œuvre

Le souscripteur dispose-t-il d'un service technique de maîtrise d'œuvre ou de bureau d'études techniques ?

NON

Si OUI, compléter le tableau ci-après.

Emploie-t-il des architectes salariés ?	OUI / NON	Si OUI nombre	
Exécute-t-il des prestations pour le compte de tiers ?	OUI / NON		

Si le service exécute des prestations pour le compte de tiers, questionnaire complémentaire à renseigner.

Maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat ou transfert)

Le souscripteur intervient-il actuellement en tant que maître d'ouvrage délégué ou a-t-il des projets de ce type ?

OUI / NON

Si OUI, indiquer ci-après les ouvrages concernés.

Ouvrages soumis à l'obligation d'assurance décennale	OUI / NON
Ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance décennale	OUI / NON

Réalisation de travaux

Les services du souscripteur réalisent-ils des travaux relevant du champ décennal pour le compte de tiers ?

NON

Si le souscripteur réalise des travaux pour le compte de tiers, questionnaire complémentaire à renseigner.

Edifices menaçant ruine

Le souscripteur est-il susceptible de faire procéder à des travaux sur des immeubles menaçant ruine, conformément à l'article L. 2213-24 du CGCT ?

OUI

Si OUI, nombre d'interventions de ce type au cours des 5 dernières années :

1 interventions

GARAGE

Le souscripteur exécute-t-il des activités de garagiste ?

NON

Si OUI, réalise-t-il ce type de prestation pour le compte de tiers ?

NON

Si OUI, questionnaire complémentaire à demander à la Société PROTECTAS.

AUTRES INFORMATIONS ÉVENTUELLES
